

Assises de la transition écologique : acte 2 !

Orléans Métropole a lancé le 12 janvier 2021 les Assises de la transition écologique. Après une première phase d'échanges dite « apprenante », où plus de 80 événements auront pu se tenir (webinaires, ateliers, visites thématiques, conférences...), une nouvelle étape, de construction de solutions, s'est ouverte le 6 avril et s'adresse à l'ensemble des habitants des 22 communes de la métropole.



La première phase, qui aura duré près de 3 mois, a permis à toutes celles et ceux qui le souhaitent, de monter en compétences sur les 9 thématiques identifiées des Assises (Alimentation et agriculture durable, biodiversité, mobilité durable, énergies renouvelables, ville durable, déchets et économie circulaire, l'eau et les milieux aquatiques, le risque d'inondation). Ces ressources documentaires sont toujours accessibles sur la plate-forme des Assises <https://transition.orleans-metropole.fr/> Place désormais à une phase dite de construction de solutions qui se déroulera en deux temps :

- **Depuis le 6 avril : Compilation des initiatives.** Une étape qui vise à faire l'inventaire des actions et solutions en place sur le territoire, d'identifier ce qui fonctionne (ou pas !), de faire le point sur ce qui manque, de ce qui peut freiner ou au contraire sur ce qui représente des atouts pour accélérer le mouvement vers la transition.
- **Du 3 au 21 mai : Recherche des solutions.** Une étape qui vise à construire collectivement des solutions efficaces et opérationnelles pour lutter contre le dérèglement climatique à l'échelle du territoire, solutions qui seront construites à partir de la compilation des initiatives. Cette étape aboutira à la constitution d'un répertoire d'actions en faveur du climat.

Cet acte 2 prend en compte les contraintes sanitaires en vigueur et propose donc aux habitants, aux acteurs économiques, aux associations, de se mobiliser via :

- Des ateliers thématiques en format numériques (sur inscription via la plateforme des Assises, rubrique Agenda) <https://transition.orleans-metropole.fr/>
- Un questionnaire en ligne permettra de recenser les initiatives locales et les propositions : [participons.orleans-metropole.fr \(https://participons.orleans-metropole.fr/project/projet-test-at/collect/la-compil-des-initiatives-a-vos-connaissances-et-votre-experience-consultation-numerique\)](https://participons.orleans-metropole.fr/project/projet-test-at/collect/la-compil-des-initiatives-a-vos-connaissances-et-votre-experience-consultation-numerique).

Dès que la situation sanitaire le permettra, Orléans Métropole viendra à la rencontre des habitants, en plein air, pour informer celles et ceux qui le souhaitent et échanger autour de la transition de notre territoire.

Et la suite ? Dès le 24 mai, les Assises entreront dans leur dernière phase. Il s'agira alors de traduire le travail mené jusque là par des mesures concrètes. Les élu-e-s métropolitain-e-s pourront ainsi en échanger et en débattre lors de la construction du futur Plan Pluriannuel d'Investissement d'Orléans Métropole. Un événement de restitution du travail engagé sera par ailleurs organisé (si la situation sanitaire le permet) pour l'ensemble des habitantes et des habitants qui le souhaitent, le 26 juin sur les bords de Loire à Orléans.

EN CHIFFRES

- 84 événements organisés lors de la première phase (visioconférence, visites sur site ateliers artistiques ...)
- Une quarantaine d'ateliers numériques seront programmés sur avril et mai
- 1 questionnaire en ligne
- 1 évènement de restitution programmé le 26 juin
- 1620 abonnés à la newsletter des Assises
- 8 600 visites sur la plateforme numérique des Assises

CONTACT PRESSE

Germain Fournier - germain.fournier@orleans-metropole.fr

06.77.27.93.38



@RPOrleansMetro

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ
